Politique : Quelles sont les missions citoyennes des établissements de lecture publique ?

Réponse apportée par Eurêkoi Strasbourg, le 16/12/2019.

Co-working. Kika Fuenzalida. Mixkit.

Les missions citoyennes des bibliothèques sont au cœur du métier de bibliothécaire et des politiques publiques ces dernières années.

À la fin des **années 2000**, émerge la notion de « *bibliothèque troisième lieu* » qui renvoie à un lieu de culture, de rencontre mais aussi d'échanges, après le domicile et le lieu de travail.
Vous trouverez de nombreux articles sur ce concept sur Internet et dans les revues professionnelles.
Dans les **années 2010**, on parle plutôt de *bibliothèque citoyenne*, dont les missions sont davantage orientées vers la vie de la cité.

Le **Congrès de l'Association des Bibliothécaires de France (ABF) en 2013** avait d'ailleurs pour sujet « **La bibliothèque, fabrique du citoyen** » Vous pouvez écouter des extraits des conférences sur le site de l'ABF .
Un compte-rendu de ce congrès est à lire en ligne dans le *Bulletin des Bibliothèques de France*.

En **2014, le congrès de l'IFLA (International Federation of Library association)** qui avait lieu à Lyon avait pour intitulé: « **Bibliothèques, Citoyenneté, Société : une confluence vers la connaissance**« .

Un compte-rendu est à lire sur le site de la Bibliothèque nationale de France.

En **2016**, une journée professionnelle de **l'ABF** était aussi consacrée à la citoyenneté dans les bibliothèques. Il y fut présenté des exemples d'actions citoyennes réalisées en bibliothèques.

Vous pouvez consulter les **revues professionnelles** suivantes pour trouver davantage d'informations sur le concept de bibliothèque citoyenne ainsi que des exemples d'actions réalisées.

– La gazette des communes

– Bibliothèque(s) revue de l'ABF.
Vous pouvez lire les anciens numéros en ligne.
À lire notamment le dossier intitulé « *A quoi servent les bibliothèques* » dans le numéro paru en 2018 ou encore le numéro de 2016 consacré aux bibliothèques participatives.

– le Bulletin des Bibliothèques de France CR de la journée d'étude consacrée à la citoyenneté en 2016.

– **Archimag**
« Charte de l'ABF : les bibliothèques mobilisées pour défendre les droits culturels des citoyens « par Clémence Jost, le 12/06/2015.
« Ifla 2014 : les bibliothèques doivent jouer leur rôle dans l'accès à l'information » par Bruno Texier, le 30/04/2014.
« L'accueil des migrants en bibliothèque : de l'urgence à l'intégration » par Clémence Jost, le 04/12/2015.

– **Actualitte**
un entretien avec la présidente de l'ABF sur les missions citoyennes des bibliothèques.

De ces lectures vous retiendrez qu'une bibliothèque citoyenne se doit d'être avant tout inclusive et participative.
Voici quelques critères à prendre en compte : >

-Proposer une large amplitude horaire afin d'accueillir tous les publics.
-Être accessible à tous
-Proposer des services publics gratuits (accès à Internet, formations informatiques…)
-Proposer des échanges sur des sujets de sociétés
-Impliquer les usagers, les citoyens dans la vie de la bibliothèque…

La bibliothèque Louise Michel à Paris est assez innovante en terme d'actions citoyennes et participatives.
Mais de nombreuses bibliothèques – médiathèques ont opté pour ces types d'actions dorénavant.
L'adresse du **blog** de la bibliothèque Louise Michel : https://biblouisemichel.wordpress.com/

Comme il semble que ce soit l'aspect « jeunesse » qui vous intéresse plus particulièrement, je vous invite à lire cet article du BBF intitulé « Démarches participatives : co-construire la bibliothèque avec les enfants et les jeunes »

Pour toute question concernant le milieu des bibliothèques et pour vous aider dans votre formation professionnelle, vous pouvez consulter le **site de l'ENSSIB** qui propose également un service de questions-réponses spécialisé dans le domaine des bibliothèques.

Eurêkoi – Médiathèques de Strasbourg
https://www.mediatheques.strasbourg.eu/